



HAL
open science

Différences de performances économiques et risques financiers. Les exploitations agricoles françaises face à la réforme de la PAC

F. Colson, Vincent Chatellier, A. Blogowski

► To cite this version:

F. Colson, Vincent Chatellier, A. Blogowski. Différences de performances économiques et risques financiers. Les exploitations agricoles françaises face à la réforme de la PAC. [Rapport Technique] 1995. hal-02852758

HAL Id: hal-02852758

<https://hal.inrae.fr/hal-02852758>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**INSTITUT NATIONAL DE LA
RECHERCHE AGRONOMIQUE**

**Laboratoire d'Études et de
Recherches Économiques - Nantes**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE**

**Direction des Affaires Financières
et Économiques / BEP - Paris**

**DIFFÉRENCES DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES
ET RISQUES FINANCIERS**

Les exploitations agricoles françaises face à la réforme de la PAC

Alain BLOGOWSKI

François COLSON

Vincent CHATELLIER

Avril 1995

AVERTISSEMENT

Ce document est la synthèse d'une étude réalisée dans le cadre d'une convention (DAFE / référence 93 HA 01 01) avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. La première partie, publiée en juin 1994, est intitulée "Les exploitations agricoles en difficulté financière face à la réforme de la PAC" [Blogowski A., Boyer P., Colson F., Chatellier V., Désarménien D., Dorin B.]. La seconde, publiée en Février 1995, est intitulée "Les différences de performance économique entre les exploitations agricoles françaises : méthode d'analyse, caractérisation et simulation des effets différenciés de la réforme de la PAC" [Colson F., Chatellier V.].

Les résultats de cette étude n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

DIFFÉRENCES DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET RISQUES FINANCIERS :

Les exploitations agricoles françaises face à la réforme de la PAC

F. COLSON (INRA), V. CHATELLIER (INRA) et A. BLOGOWSKI (DAFE)

RÉSUMÉ

Dans cette étude, réalisée à partir des résultats du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), les exploitations étudiées sont réparties en fonction de leurs situations financières et de leurs performances économiques.

La situation financière, déterminée à partir de trois indicateurs, répartit la population en quatre groupes, du risque nul (une exploitation sur deux) au risque élevé (une exploitation sur dix). Ces dernières de taille comparable à la moyenne, ont néanmoins des revenus insuffisants pour faire face aux charges de leurs dettes (frais financiers et remboursement du capital des emprunts). Fortement endettées, elles sont surtout fragilisées par le montant très élevé de leurs dettes à court terme et par la situation extrêmement dégradée de leur trésorerie. Les risques de défaillance, plus fréquents parmi les jeunes agriculteurs, sont aujourd'hui nettement plus importants dans le secteur des productions végétales. En effet, les exploitations de céréales et de grandes cultures représentent près du tiers des exploitations à risque élevé en 1992. Ces risques ont actuellement tendance à s'accroître dans les petites exploitations, qui étaient jusqu'ici peu touchées par ce phénomène.

La typologie rendant compte des performances économiques, qui s'appuie sur quatre indicateurs de résultat, répartit les exploitations en cinq classes. Les exploitations les plus performantes ont une meilleure productivité des facteurs de production (consommations intermédiaires, travail et foncier), un niveau d'intensification plus élevé et un équilibre financier plus solide. L'âge de l'exploitant et sa formation agricole initiale ne sont pas, en revanche, des facteurs discriminants. Cette approche permet également de mettre en évidence les différences d'itinéraires que connaissent les exploitations agricoles ces dernières années : croissance rapide pour les plus performantes, décapitalisation des actifs et détérioration des équilibres financiers pour les autres.

Les résultats des simulations de la réforme de la PAC à horizon 1996, confirment les effets différenciés selon les rendements techniques, mais montrent également que la hiérarchie antérieure des revenus entre exploitations n'est pas profondément modifiée. Ces résultats soulignent surtout que la capacité d'adaptation des exploitations au nouveau contexte économique est d'autant plus importante que le niveau de performance économique est élevé.

MOTS CLÉS : RISQUE FINANCIER - PERFORMANCE ÉCONOMIQUE - REVENUS AGRICOLES - RÉFORME DE LA PAC - DIAGNOSTIC - TRAJECTOIRE - RICA FRANCE - EXPLOITATIONS AGRICOLES

ECONOMICAL PERFORMANCE AND FINANCIAL DIFFICULTIES :
FRENCH FARMS FACING THE CAP REFORM

F. COLSON (INRA), V. CHATELLIER (INRA) et A. BLOGOWSKI (DAFE)

SUMMARY

The aim of this study is to analyse french farms by taking their bankruptcies risks and their economical performance into account and to evaluate the consequences of the Common Agricultural Policy reform. To achieve this purpose, we use a representative sample (Farm Accountancy Data Network) of 7 700 farmers.

The financial situation, detected by three indicators, splits farms into four groups of bankruptcies risks, from farms without risks (half of the sample) to farms with high level of bankruptcies risks (ten percent of the sample). It appears that farms with difficulties do not differ in size from the average but they have deficient incomes and are not able to pay off annuities (interests and returns of loans). They are involved in a lot of debts, especially in "short-term ones". Moreover, their funds are highly affected. Bankruptcies risks are more common among young farmers and are today largely higher in plant production than in other activities. Indeed, in 1993 about one third of farms with high bankruptcies risks were cereals and crop farms. Risks are increasing in small farms which were up to now little affected.

The typology of economical performance is based on four indicators and distributes farms into five groups. Farms with good economical performance have a higher productivity of their factors (intermediate consumption, labour and land), a higher level of intensification and better financial situation. But the age of farmers and their initial professional training do not influence the level of economical performance.

The association of the typology of bankruptcies risks with the typology of economical performance is efficient to trace back different trajectories of farms : the more performant increase their capacity of production (land, cattle) and the less performant decrease their capital and damage their financial situation.

Using the "PECARI" model, we have studied the impacts of the "mechanical" application of the CAP reform on our two typologies. These simulations, performed between 1991 and 1996, suppose that farmers will not adapt their system of production (constant structure). Simulations show a differentiated impact which is favorable to groups of farms with financial difficulties and low level of economical performance. Indeed, new contractual aids, per ha and per head of livestock, have compensatory effect more important for farms with low product per ha. Because of the reform, some cereals and oleaginous farms, with high yield per ha can be affected. Nevertheless, it is clear that trajectories are more influenced by differences in initial conditions (financial situation and economical performance level) than by the effects of CAP reform itself.

KEYS WORDS : FINANCIAL RISK - ECONOMICAL PERFORMANCE - FARM INCOME - COMMON AGRICULTURAL POLICY - FADN - FRENCH AGRICULTURE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- LES EXPLOITATIONS EN SITUATION FINANCIÈRE DIFFICILE

- 1-1- La typologie des groupes de risque financier 2
- 1-2- Des écarts importants de revenus et d'autofinancement selon le risque 3
- 1-3- Le poids du service de la dette et l'insuffisance de trésorerie 4
- 1-4- Les exploitations les plus sensibles aux risques financiers 5

II- LES DIFFÉRENCES DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

- 2-1- La typologie de la performance économique 7
- 2-2- L'application de la typologie aux données du RICA 8
- 2-3- Les caractéristiques structurelles et la performance économique 9
- 2-4- De très fortes disparités de résultats et de trajectoires selon les classes 10

III- RISQUES FINANCIERS ET PERFORMANCES ÉCONOMIQUES 15

IV- LES EFFETS DIFFÉRENCIÉS DE LA RÉFORME DE LA PAC

- 4-1- Risque financier et orientation de production 17
- 4-2- Un effet redistributif des aides publiques selon la performance économique 19

CONCLUSION 22

BIBLIOGRAPHIE 23

GLOSSAIRE DES SIGLES 27

INTRODUCTION

La réforme de la PAC, avec les bouleversements qu'elle induit dans les modes de soutien à l'agriculture suscite de nombreuses inquiétudes. Passée la période d'incertitudes, les premières simulations des effets mécaniques de la réforme sur les revenus des exploitants agricoles ont montré un impact global légèrement positif en francs courants à l'horizon 1996. Elles mettent aussi en évidence des résultats différents selon les catégories d'exploitations et les régions, et un certain rééquilibrage des revenus entre les systèmes de grandes cultures et les systèmes d'élevage bovin.

Ces analyses reposent toutefois sur l'hypothèse d'une évolution comparable des résultats des exploitations relevant d'une même orientation de production. Or il semble que les performances économiques et la situation financière à la veille de la réforme soient des facteurs décisifs de la capacité d'adaptation des exploitations au nouveau contexte. Aussi, dans la continuité des travaux antérieurs de notre équipe de recherche, il nous est apparu nécessaire de mesurer les écarts de performance et de situation financière dans l'agriculture française et de simuler les effets de la réforme de la PAC pour différents groupes d'exploitations. À cette fin, nous avons utilisé l'échantillon du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), qui assure une bonne représentativité des exploitations agricoles dites "professionnelles".

Ce document de synthèse présente le dénombrement et la caractérisation des exploitations en situation difficile, puis une analyse des différences de performances économiques entre les exploitations ainsi que les relations entre risques financiers et performances économiques. La dernière partie est consacrée à l'étude des effets différenciés de la réforme de la PAC sur le revenu des exploitations réparties selon les deux typologies utilisées dans le cadre de cette recherche.

I- LES EXPLOITATIONS EN SITUATION FINANCIÈRE DIFFICILE

En l'absence d'une définition opérationnelle et reconnue par tous des "situations financières difficiles" nous avons choisi, dans le cadre de cette étude, de limiter le champ d'analyse aux seules exploitations dites "professionnelles" qui présentent des risques de défaillance importants.

L'utilisation d'indicateurs comptables nous a conduit à utiliser les données fournies par le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Rappelons que celui-ci couvre l'ensemble des exploitations agricoles d'une dimension économique supérieure à 9 600 UCE 1986 (soit l'équivalent de 12 hectares équivalent blé) et employant au moins 0,75 UTA. Ceci correspond, d'après l'enquête structure de 1993, à 460 400 exploitations, sur un total d'environ 800 000. La production des exploitations appartenant au champ de l'enquête représente toutefois 95 % de la production du secteur agricole. Le risque de défaillance est appréhendé par la combinaison de ratios qui privilégient l'analyse des équilibres financiers. Les exploitations peu ou pas endettées dont les difficultés sont liées à la faiblesse des revenus ne seront donc pas considérées comme "à risque".

1-1- La typologie des groupes de risque financier

Pour répartir les exploitations en fonction de leur situation financière, nous avons construit une typologie "des groupes de risque" basée sur la combinaison de trois ratios d'analyse financière.

Trois ratios financiers et deux seuils de risque

Les travaux sur les indicateurs permettant d'améliorer la détection des situations financières fragiles [Blogowski *et al*, 1991], notamment chez les jeunes agriculteurs en période d'installation [Colson et Pineau, 1990], nous ont conduit à proposer trois ratios permettant d'analyser rapidement la solvabilité des entreprises agricoles sous des angles d'approche différents : le service de la dette ramené au produit brut, l'autonomie financière et la liquidité. Deux seuils de risque sont associés à chaque ratio, le premier, seuil d'alerte, est révélateur d'une fragilité dans les équilibres financiers, le second, seuil critique, est l'attestation d'une situation financière très dégradée.

Tableau n°1-1 : Les seuils d'alerte et de risque

	Service de la dette* / Produit Brut	Dette totale / Actif total	Dette à court terme / Actif circulant
Seuil d'alerte	15 %	60 %	50 %
Seuil critique	20 %	80 %	100 %

* le service de la dette comprend l'ensemble des frais financiers à court, moyen et long terme et le montant du remboursement en capital des emprunts à moyen et long terme.

Chaque exploitation est affectée à un groupe de risque financier en fonction de la position des trois indicateurs par rapport aux seuils définis ci-dessus :

- **Risque nul** : les trois ratios sont inférieurs au seuil d'alerte,
- **Risque faible** : aucun des ratios ne dépasse le seuil critique, mais l'un des trois dépasse le seuil d'alerte,
- **Risque moyen** : un ratio dépasse le seuil critique, un autre le seuil d'alerte mais le troisième reste inférieur au seuil d'alerte,
- **Risque élevé** : un ratio au moins est supérieur au seuil critique et les deux autres sont supérieurs au seuil d'alerte.

Cette typologie permet de s'affranchir de la variabilité inter-annuelle des indicateurs de revenu, et de pondérer le poids relatif des ratios dans l'évaluation des déséquilibres financiers de chaque exploitation. Les quatre groupes de risque effectuent de façon discontinue une hiérarchisation du risque, comparable à celle réalisée par les fonctions scores, combinaison linéaire de ratios, pour la détection précoce du risque de défaillance financière [Blogowski et al.; 1992; 1993].

La montée des risques financiers

De 1990 à 1993, l'augmentation du pourcentage d'exploitations en situation financière fragile ne se limite pas au groupe à risque financier élevé, mais concerne également ceux à risque moyen et faible. Il s'agit donc d'une nouvelle montée des risques financiers, qui fait suite à une stabilisation au cours des années précédentes.

Tableau n°1-2 : Répartition des exploitations selon leur situation financière (%)

Année	Groupe de risque			
	Nul	Faible	Moyen	Élevé
1987	55,6	17,7	18,9	7,8
1988	52,5	20,1	17,9	9,5
1989	55,0	19,2	17,4	8,4
1990	53,8	19,8	17,4	9,0
1991	51,2	20,2	19,3	9,3
1992	50,1	20,1	20,2	9,6
1993	48,1	20,9	20,6	10,4

Sources : RICA France / INRA Nantes

De 1988 à 1990, le nombre d'exploitations à risque moyen et élevé diminue très légèrement, traduisant une relative amélioration de la situation des exploitations fragiles. Sur la période suivante, de 1990 à 1993, il augmente. Ce mouvement est plus rapide dans le groupe des risques moyens que dans celui des risques élevés. Le nombre de cessations d'activité pour difficultés financières n'étant pas connu, on ne peut cependant pas évaluer avec précision le nombre d'exploitations qui passent d'un niveau de risque moyen à un niveau de risque élevé.

1-2- Des écarts importants de revenus et d'autofinancement

Semblables à la moyenne des exploitations par leurs structures de production, les exploitations à risque élevé obtiennent des revenus faibles et connaissent des déséquilibres financiers, qui les différencient très nettement des autres exploitations agricoles françaises [1]. Le résultat net d'exploitation (revenu courant avant impôts diminué des charges sociales de l'exploitant et de sa famille) est pour les groupes de risque faible, moyen et élevé, inférieur à la moyenne nationale. La proportion d'exploitations à revenu négatif (18 % en moyenne nationale) est largement plus importante pour les groupes à risque financier moyen (30%) et élevé (43%).

Tableau n° 1-3 : Le revenu et l'autofinancement en 1991 (en milliers de francs)

	Groupe de risque				Ensemble
	Nul	Faible	Moyen	Élevé	
EBE / produit brut (%)	42 %	35 %	36 %	30 %	38 %
Résultat net d'exploitation	128	88	47	2	92
% Résultat net d'exploit. < 0	10 %	14 %	30 %	43 %	18 %
Prélèv. familiaux/mois/UTAF	7,7	5,2	3,3	3,5	5,3
Autofinancement net	40	7	- 31	- 79	8
% autofinancement net < 0	35 %	44 %	64 %	78 %	46 %

Sources : RICA 1991 / INRA Nantes

Les faibles revenus des exploitations à risque élevé ont d'abord pour origine une efficacité productive insuffisante (EBE / produit brut). Pour compenser ce handicap, les agriculteurs réduisent fortement le montant de leurs prélèvements familiaux notamment pour faire face au service de la dette. En dépit de ces ajustements, l'autofinancement net (Excédent Brut d'Exploitation diminué du service de la dette et des prélèvements privés) est en moyenne négatif pour les groupes de risque moyen et élevé. La proportion d'exploitations à solde négatif y atteint près du tiers pour le premier et les quatre cinquièmes pour le second. Ces exploitations ont des résultats insuffisants pour faire face au service de la dette et aux prélèvements privés (cotisations sociales et prélèvements familiaux) sans entraîner une dégradation de leur situation financière.

1-3- Le poids du service de la dette et l'insuffisance de trésorerie

Le montant du service de la dette, croissant selon les classes de risque, pèse d'autant plus lourd sur les résultats, que l'EBE y est plus faible. Pour les exploitations à risque élevé, il absorbe la quasi-totalité des résultats dégagés.

[1] Voir rapport complet intitulé "Les exploitations agricoles en difficultés financières face à la réforme de la PAC", DAFE-BEP Paris, INRA ESR Nantes, juin 1994, 73 p.

Tableau n° 1-4 : Principaux ratios financiers en 1991 (en milliers de F et en %)

	Groupe de risque				Ensemble
	Nul	Faible	Moyen	Élevé	
Service de la dette	42	94	118	154	77
Service de dette / EBE (%)	17 %	38 %	67 %	88 %	34 %
Taux d'endettement (%)	19 %	40 %	41 %	77 %	32 %
Fonds de Roulement	389	247	187	- 69	278
% FDR < 0 (%)	0 %	0,5 %	16 %	75 %	10 %

Sources : RICA 1991 / INRA Nantes

Le fonds de roulement est d'autant plus faible que le risque financier est important. Cet indicateur, proche de la notion de "cessation de paiement", permet d'estimer la proportion d'exploitations en incident de paiement selon les groupes de risque. Le taux d'endettement (77% pour les exploitations du groupe à risque élevé) se révèle n'être qu'un élément parmi d'autres de la fragilité financière des exploitations en difficulté. Indicateur d'autonomie financière, il reste cependant pour les créanciers essentiel pour juger de la capacité des agriculteurs à garantir leurs engagements.

1-4- Les exploitations les plus sensibles aux risques financiers

Dans toutes les classes de dimension économique, toutes les orientations de production et toutes les régions, des exploitations agricoles sont confrontées au risque de défaillance financière. Néanmoins certaines populations s'avèrent plus sensibles que d'autres.

Les petites exploitations sont de moins en moins épargnées

La répartition des exploitations par classes de chiffre d'affaires met en évidence, depuis cinq ans, une montée constante des risques parmi les unités de plus petite taille (chiffre d'affaires inférieur à 300 000 F), pour lesquelles la proportion de risques élevés est passée de 7,6 % en 1987 à 10,1% en 1992. Pour les exploitations de grande dimension, ce rapport varie autour de 10 % selon la conjoncture des productions les plus intensives (porcs, volailles et surtout en 1991 et 1992 maraîchage et horticulture).

La plus grande fragilité des exploitations de petite taille confrontées à des difficultés financières aiguës ne doit cependant pas masquer le fait que toutes les classes de dimension économique et toutes les classes d'âge sont concernées par ce phénomène.

Les jeunes agriculteurs sont plus fréquemment en difficulté

Les jeunes agriculteurs restent particulièrement sensibles aux difficultés financières. Les exploitations à risque conduites par des chefs d'exploitation âgés de moins de 35 ans, voient cependant leur proportion diminuer légèrement au cours des dernières années, alors qu'elle augmente dans toutes les autres classes d'âge. Cette évolution résulte, d'une part, du vieillissement de la population et de la diffusion des difficultés dans toutes les classes d'âge et, d'autre part, d'une politique plus restrictive de financement des jeunes agriculteurs en phase d'installation, tant de la part des banques que des pouvoirs publics.

La répartition par niveau de formation agricole confirme qu'un niveau de formation agricole élevé (BTA, BTSA et plus), n'est pas à lui seul une garantie contre l'apparition de difficultés financières. L'absence totale de formation agricole est cependant, pour les agriculteurs de cette classe d'âge, un facteur de risques supplémentaires.

Un risque financier important dans le secteur des productions végétales

Une approche par orientation de production met en évidence la très grande vulnérabilité des entreprises spécialisées en maraîchage et en horticulture. Ces secteurs sont les plus fragiles car ils nécessitent des investissements importants et ne bénéficient que très peu des mécanismes publics de soutien des marchés.

Les exploitations orientées vers les céréales et les grandes cultures, qui ont dû faire face à des baisses importantes de prix ces dernières années, ont toujours des revenus plus élevés que la moyenne mais sont aujourd'hui plus sensibles que celles orientées vers les productions bovines (lait et viande). Le secteur de la viticulture de qualité (3 % de risques élevés) appartenait en 1992 au seul secteur agricole encore à l'abri des difficultés financières.

Tableau n° 1-5 : Les exploitations à risque financier élevé selon les OTEX (%)

OTEX	1987	1989	1991	1993
Céréales	8,3	18,7	15,5	10,5
Céréales et autres gdes cultures	13,1	11,7	12,1	15,4
Maraîchage	22,9	23,9	28,1	28,1
Fleurs et horticulture diverse	ns	16,8	26,4	29,7
Vins de qualité	2,9	1,8	3,2	3,6
Autre viticulture	5,2	6,8	7,6	5,3
Fruits et autres cultures perm.	3,6	7,4	7,8	17,0
Bovins lait	6,6	4,5	6,6	6,0
Bovins élevage et viande	2,7	3,9	1,9	2,6
Bovins lait, élevage et viande	3,6	6,1	7,8	4,0
Ovins, caprins et autres herb.	10,3	8,6	10,1	9,7
Granivores	16,9	16,1	15,2	25,7
Polyculture	5,9	6,2	9,5	11,6
Polyélevage à orientation herb.	3,3	2,7	6,5	7,5
Polyélevage à orient.granivores	8,3	8,2	5,3	15,3
Grandes cultures et herbivores	10,0	11,2	11,0	10,9
Autres combin. culture - élevage	6,2	10,7	13,9	26,6
France total	7,8	8,4	9,3	10,4

Sources : RICA 1991 / INRA Nantes

Les exploitations d'élevage, où les risques élevés sont peu nombreux, sont cependant celles où les risques moyens sont proportionnellement plus importants. Les quotas assurent désormais une stabilité du revenu aux producteurs de lait alors que les producteurs de viande restent confrontés à des fluctuations importantes. Dans les deux cas les taux d'endettement sont peu élevés et les éleveurs qui ont des résultats insuffisants préfèrent souvent décapitaliser une partie du cheptel plutôt que d'avoir recours à des emprunts supplémentaires.

II- LES DIFFÉRENCES DE PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ENTRE LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Après avoir étudié les risques financiers et identifié les exploitations en difficulté, il nous est apparu nécessaire de mieux expliquer l'origine de ces déséquilibres persistants pour une part croissante des exploitations agricoles. Au delà des facteurs conjoncturels, liés aux accidents climatiques ou aux variations brutales des prix, qui peuvent accentuer ou ralentir leur apparition, les difficultés financières de certaines exploitations agricoles sont, sur le long terme, la manifestation d'une moindre efficacité économique.

En économie de marché, la performance économique d'une entreprise agricole mesure sa capacité à affronter la concurrence vis à vis des autres unités produisant les mêmes biens. Cette capacité concurrentielle, qui évolue dans le temps en fonction des innovations et des investissements réalisés, traduit à la fois l'efficacité technique de l'entreprise et son positionnement tant à l'achat qu'à la vente par rapport aux prix des facteurs et des produits.

Les différences de performances économiques entre les exploitations sont le plus souvent étudiées en terme de revenu agricole. Pour ne pas limiter notre approche à celle des écarts de revenu, nous avons choisi une approche multicritères afin de prendre également en considération la situation de chaque exploitation sur le plan de son efficacité productive, de sa capacité à faire face à ses dettes et de ses disponibilités financières.

2-1- Une typologie des performances économiques

Nous appuyant sur les principes de construction des groupes de risque, nous avons élaboré une typologie des performances économiques qui repose sur la combinaison de quatre ratios d'analyse de résultats.

Quatre indicateurs de performance

* *Le revenu (RNE / UTAF)* est un des indicateurs clés de la pérennité des entreprises agricoles. En règle générale, les agriculteurs cherchent à l'optimiser en fonction de leurs propres besoins et des perspectives qu'ils donnent à leur entreprise. La construction d'un ratio rapportant la valeur de cet indicateur à l'unité de mesure du travail familial souligne que la variabilité des résultats reste élevée dans toutes les classes de dimension économique et toutes les orientations de production.

* *L'efficacité productive* d'une entreprise peut être mesurée par le ratio valeur ajoutée brute sur produit brut (VAB / PB). Il permet de rendre compte de l'efficacité interne du système de production. L'utilisation de ce ratio permet de bien distinguer les agriculteurs qui dégagent une valeur ajoutée brute en ayant un volume de production très important de ceux qui obtiennent la même valeur ajoutée à partir d'un volume de production plus réduit. Dans une hypothèse de baisse des prix, les premiers seraient plus fragilisés que les seconds.

* *La capacité à faire face au service de la dette* peut être mesurée par le ratio service de la dette sur excédent brut d'exploitation (SD / EBE). Plus que le seul montant des frais financiers, qui indique le coût de la rémunération du capital emprunté, celui du service de la dette (frais financiers à court et long terme + remboursement du capital des emprunts de plus d'un an) prend en compte l'ensemble des charges financières que les entreprises doivent financer à partir de l'excédent brut.

* *La capacité à autofinancer de nouveaux investissements* peut s'évaluer par la valeur de l'autofinancement net rapporté à l'actif total (AFN / TB). Indépendant des conventions comptables relatives au calcul des amortissements, à la rémunération forfaitaire du travail familial ou des capitaux personnels, l'autofinancement net prend en compte la rémunération réelle du travail de l'exploitant et de sa famille, mesurée par le montant des prélèvements privés (PP), comprenant les charges sociales de l'exploitant (CS) et les prélèvements familiaux (PF). L'autofinancement net peut s'écrire de la façon suivante : $AFN = EBE - SD - PF - CS$.

Cinq classes de performance économique

Pour chacun des quatre indicateurs choisis, la position d'une entreprise par rapport à la valeur médiane du groupe d'appartenance (population totale, OTEX, etc...) permet d'apprécier sa performance relative. Une observation sur plusieurs années, à partir de la moyenne des ratios sur quelques exercices comptables successifs, affine encore la précision du diagnostic, car elle atténue les effets conjoncturels (climatiques, techniques, économiques) pour mieux mettre en évidence les différences de résultats liées à la structure et à la qualification professionnelle du chef d'exploitation.

Chaque exploitation (j) obtient une note (N_j) correspondant à la somme des notes (n_{ij}) caractérisant l'exploitation (j) par rapport à la médiane (M) de chacun des quatre ratios (r_i). La note est égale à zéro quand la position de l'entreprise est défavorable ($n_{ij} = 0$ si $r_{ij} \leq M_{ri}$) et égale à un quand elle est favorable ($n_{ij} = 1$ si $r_{ij} > M_{ri}$)^[2]. En réalisant le cumul des notes ($N_j = \sum n_{ij}$), il est alors possible de distinguer cinq classes pour caractériser des niveaux différents de performance économique.

- "**Très faible**" (ou classe 1) : les quatre ratios de l'exploitation sont inférieurs à la médiane du groupe d'appartenance [$N_j = 0$].
- "**Faible**" (ou classe 2) trois des quatre ratios de l'exploitation sont inférieurs à la médiane du groupe d'appartenance [$N_j = 1$].
- "**Moyenne**" (ou classe 3) deux des quatre ratios de l'exploitation sont inférieurs à la médiane du groupe d'appartenance [$N_j = 2$].
- "**Élevée**" (ou classe 4) un des quatre ratios de l'exploitation est inférieur à la médiane du groupe d'appartenance [$N_j = 3$].
- "**Très élevée**" (ou classe 5) les quatre ratios de l'exploitation sont supérieurs à la médiane du groupe d'appartenance [$N_j = 4$].

2-2- L'application de la typologie aux données du RICA

La typologie a été appliquée aux données du Réseau d'Information Comptable Agricole national sur un échantillon constant de trois années 1990-1992. L'échantillon constant comporte 5 210 individus, soit un univers extrapolé de 379 500 exploitations qui représentent 72 % de l'univers RICA de 1991.

[2] : L'écriture en indice, qui permet de généraliser la formule, ne doit cependant pas faire oublier que pour l'indicateur de charge de la dette (SD/EBE), la position favorable de l'entreprise correspond à une note inférieure à la médiane ($n_{ij} = 1$ si $r_{ij} < M_{ri}$).

Chaque ratio est déterminé en établissant le rapport entre la somme sur trois années du numérateur et la somme sur trois années du dénominateur. Ainsi par exemple le ratio d'autofinancement est calculé comme suit : S AFN (1990 + 1991 + 1992) / S Actif total (1990 + 1991 + 1992) [3].

Tableau n°2-1 : La dispersion des indicateurs (moyenne 90,91,92)

	1er quartile	Médiane	3ème quartile	Moyenne
Valeur ajoutée brute / Produit brut (%)	30,0	39,4	48,7	41,0
Annuités / Excédent brut d'exploit. (%)	14,8	29,9	50,6	34,0
RNE / Unité travail agricole familial (kF)	21,0	49,0	90,0	66,0
Autofinancement net / Actif total (%)	-2,6	0,8	5,1	1,0

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Pour les quatre indicateurs retenus, les répartitions ne suivent pas une loi normale. Les valeurs médianes sont distinctes des valeurs moyennes et les distances à la médiane sont différentes entre les quartiles inférieurs et supérieurs (sauf pour le ratio VAB / PB).

2-3- Caractéristiques structurelles et performances économiques

La différence de potentiel de production estimée par la marge brute standard (MBS) est plus importante (1 à 1,3 entre les classes extrêmes), que celle constatée à partir du nombre total de travailleurs (1 à 1,2), le nombre de travailleurs familiaux étant très peu variable (1 à 1,05).

Tableau n°2-2 : Structure et productivité des exploitations (moyenne 90,91,92)

	Classes de performance économique					Total
	T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
Effectif extrapolé	65 300	78 600	91 600	78 700	65 300	379 500
soit en %	17,2 %	20,7 %	24,1 %	20,7 %	17,2 %	100 %
Marge brute standard (1000 UCE)	38	42	48	50	51	46
Unité de travail agricole	1,51	1,66	1,77	1,79	1,85	1,72
Unité de travail agricole familial	1,41	1,44	1,43	1,47	1,49	1,45
SAU (en ha)	51	47	48	48	41	47
UGB herbivores	35	32	31	28	24	30

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

[3] Nous avons fait le choix de ne pas recalculer les coefficients d'extrapolation et d'appliquer sur les individus de l'échantillon constant, les coefficients d'extrapolation de 1991. Cette décision se justifie par le fait que les simulations des effets de la réforme de la PAC sont réalisées avec le modèle PECARI à partir de cette année 1991 et que le taux de disparition des exploitations au sein de chacun des groupes de performance n'étant pas identique il pouvait en résulter un biais non mesurable.

Toutes orientations de production confondues, la superficie agricole utile est inversement proportionnelle à la performance économique. Elle passe de 51 ha pour la classe 1 à 41 ha pour la classe 5. Il en va de même pour la taille du cheptel : le nombre d'UGB herbivores diminuant de 35 à 24 unités.

La dimension économique n'est pas un facteur clé

La marge brute standard (MBS) a été utilisée pour répartir les exploitations en cinq classes de dimension économique [4]. Quelle que soit la taille de l'outil de production, il existe des exploitations agricoles qui sont performantes sur le plan économique et d'autres qui ne le sont pas. Parmi les petites structures ayant une taille comprise entre 8 et 12 UDE, 18 % appartiennent aux classes 4 et 5 et 49 % aux classes 1 et 2. La situation est nettement plus favorable pour les exploitations de plus de 100 UDE : seulement 25 % d'entre elles ne sont pas ou peu performantes et 41 % le sont plus que la moyenne.

Tableau n°2-3 : La répartition des exploitations selon la dimension économique

	Classes de performance économique					Nombre d'exploit.
	T. Faible	Faible	Moyenne	Élevée	T. Élevée	
8 à 12 UDE	16 %	33 %	32 %	12 %	6 %	27 000
12 à 16 UDE	24 %	25 %	24 %	16 %	11 %	61 900
16 à 40 UDE	18 %	19 %	23 %	21 %	20 %	181 600
40 à 100 UDE	13 %	19 %	22 %	25 %	20 %	89 400
+ de 100 UDE	10 %	15 %	34 %	24 %	17 %	19 600
Total	17 %	21 %	24 %	21 %	17 %	379 500

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Le test de corrélation de rang (Kendall) appliqué à l'ensemble de l'échantillon et à chaque OTEX montre qu'il n'existe pas de relation forte entre la taille des exploitations et la performance économique, telle que nous l'avons définie. Le volume de production est certes un facteur qui influence fortement la productivité et le revenu du travail, mais l'efficacité de la combinaison des facteurs de production, le mode de financement des actifs et le niveau des prélèvements familiaux des exploitants interviennent aussi de façon déterminante sur les résultats et les équilibres financiers des entreprises agricoles.

La formation agricole est peu corrélée avec la performance

La proportion d'exploitations dans les classes 4 et 5 varie peu en fonction des classes d'âge. Pour les agriculteurs âgés de moins de 35 ans, la performance économique de l'entreprise n'est pas corrélée avec le niveau de formation de l'exploitant (coefficient de corrélation de rang de Kendall = 0,01). Quels que soient les diplômes, la proportion d'entreprises dans chacun des groupes est quasi identique.

[4] La Marge Brute Standard d'une exploitation correspond à une estimation de sa valeur ajoutée potentielle. Elle est déterminée en appliquant des coefficients (variables selon les régions) aux éléments structurels (superficies, cheptel, etc...) et se mesure en Unité de Dimension Économique (une UDE est égale à 1 200 ÉCUS soit 1,5 hectares équivalent blé). Cette MBS permet de réaliser des analyses comparatives entre exploitations ayant des productions différentes et appartenant à des régions distinctes.

Tableau n°2-4 : La répartition des exploitations (chef de moins de 35 ans) selon la formation agricole et les classes de performance économique

	Classes de performance économique					Nombre d'exploit.
	T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
CAPA et moins	16 %	24 %	24 %	18 %	17 %	36 200
BPA - BEPA	15 %	20 %	28 %	15 %	22 %	32 200
BTA et plus	15 %	23 %	20 %	17 %	25 %	8 200
Total	16 %	22 %	25 %	17 %	20 %	76 600

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Ces résultats confirment ceux observés lors des analyses sur la répartition des exploitations selon leurs niveaux de risque financier. La formation initiale n'est pas un bon indicateur de la compétence professionnelle des agriculteurs, laquelle est d'ailleurs très difficile à caractériser à partir de données quantifiables. Nous pouvons en mesurer les résultats en termes d'efficacité, de performance économique ou de trajectoire d'exploitation, mais nous n'avons pas pu, en l'état de nos connaissances et des informations disponibles, identifier les facteurs explicatifs qui déterminent la capacité de l'agriculteur à prendre les décisions les plus appropriées en fonction des structures et du potentiel de production de son exploitation, de la conjoncture (marché et politique agricole) et de ses projets personnels.

Les écarts régionaux de performance économique

Les valeurs médianes des ratios, calculées sur la base de la population totale, mettent en lumière l'existence de différences de performances importantes dans toutes les orientations. Les écarts régionaux s'expliquent par le poids relatif des orientations de production et des facteurs spécifiques aux régions (handicaps géographique, potentiel agronomique, dynamisme du secteur agro-alimentaire, etc...).

Sept régions sur vingt deux ont une proportion d'exploitations supérieure ou égale à 45 % dans les classes de performance économique 4 et 5. On y trouve des régions de grandes cultures (Ile de France, Champagne-Ardennes et Centre), des régions fortement orientées vers les cultures spéciales et la viticulture (Alsace, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon), ainsi que la région Lorraine qui dispose d'exploitations laitières et de polyculture élevage de grande dimension.

Tableau n°2-5 : Répartition régionale des exploitations

	Classes de performance économique			Ensemble
	Très F + Faible [1] + [2]	Moyenne [3]	Élevée + T. ÉL. [4] + [5]	
Ile de France	17 %	24 %	60 %	100 %
Champagne-Ardennes	18 %	16 %	65 %	100 %
Picardie	43 %	23 %	33 %	100 %
Haute-Normandie	49 %	21 %	29 %	100 %
Centre	35 %	19 %	45 %	100 %
Basse-Normandie	39 %	24 %	37 %	100 %
Bourgogne	40 %	23 %	37 %	100 %
Nord-Pas-de-Calais	42 %	23 %	34 %	100 %
Lorraine	24 %	19 %	55 %	100 %
Alsace	18 %	34 %	48 %	100 %
Franche-Comté	37 %	18 %	44 %	100 %
Pays de Loire	42 %	26 %	31 %	100 %
Bretagne	39 %	23 %	37 %	100 %
Poitou-Charentes	39 %	23 %	37 %	100 %
Aquitaine	28 %	34 %	38 %	100 %
Midi-Pyrénées	55 %	23 %	22 %	100 %
Limousin	52 %	26 %	22 %	100 %
Rhône-Alpes	33 %	22 %	44 %	100 %
Auvergne	44 %	31 %	25 %	100 %
Languedoc-Roussillon	30 %	24 %	47 %	100 %
PACA	34 %	17 %	48 %	100 %
Total France	38 %	24 %	38 %	100 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

À l'opposé, sept régions ont moins de 35 % d'exploitations dans les classes de performance 4 et 5. On y rencontre des régions où l'élevage bovin est dominant (Auvergne et Limousin) ou très présent (Midi-Pyrénées et Pays de la Loire) ainsi que les régions du Nord de la France (Haute-Normandie, Picardie et Nord) où la faible dimension d'une partie des exploitations de grandes cultures semble pénaliser leur résultats. Avec plus de 50 % des exploitations en classe 1 et 2, les régions du Limousin et de Midi-Pyrénées paraissent en situation fragile.

2-4- De très fortes disparités de résultats et de trajectoires selon les classes

Le produit brut passe de 427 000 F pour les exploitations de la classe 1 à 676 000 F pour celles de la classe 5. Ces dernières bénéficient d'une meilleure efficacité dans l'utilisation de leurs consommations intermédiaires avec un ratio d'efficacité productive de 55 % (contre 26 % pour les premières).

Tableau n°2-6 : Les résultats économiques (moyenne 90,91,92)

	Classes de performance économique					Total
	T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
Produit brut (kF)	427	509	617	650	676	579
VAB / Produit brut (%)	26 %	33 %	39 %	47 %	55 %	41 %
EBE (kF)	124	166	225	282	337	227
Annuités / EBE (%)	75 %	52 %	38 %	23 %	14 %	34 %
RNE / UTAF (kF)	4	27	61	100	138	66
Prélèvements familiaux (kF)	57	70	99	157	153	107
Autofinancement net (kF)	- 51	- 17	8	27	103	13

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Le résultat net d'exploitation par travailleur familial, qui mesure la capacité des exploitations à rémunérer le travail de l'exploitant et de sa famille, augmente fortement avec la performance économique. En moyenne de 66 000 F pour l'ensemble de l'échantillon, il passe de 4 000 à 138 000 F entre les deux classes extrêmes. La limitation des prélèvements familiaux dans les classes 1 et 2 n'est pas suffisante pour leur permettre de dégager un autofinancement net positif. En revanche, les exploitations des classes 4 et 5 parviennent à dégager un autofinancement satisfaisant tout en ayant des prélèvements familiaux conséquents.

Les différences de résultats entre les classes de performance économique sont importantes et proviennent de l'effet conjoint de plusieurs facteurs (efficacité volume, efficacité prix, rendements techniques, fragilité financière, etc...). Parmi ceux-ci, il faut souligner le caractère particulièrement discriminant de la productivité du travail (VAB / UTA) et du produit brut par hectare, qui doublent en moyenne entre les exploitations de la classe 1 et celles de la classe 5.

Tableau n°2-7 : Les indicateurs clés de la performance économique

Moyenne 90 + 91 + 92	Classes de performance économique					Total
	T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
VAB / UTA (kF)	74	102	138	171	200	140
Produit brut / ha SAU (kF)	8,4	10,9	10,5	13,4	16,6	12,3
VAB / Marge brute std (%)	42 %	58 %	75 %	90 %	109 %	76 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Le rapport entre la valeur ajoutée brute réellement dégagée par l'exploitation et sa valeur ajoutée potentielle, estimée par la marge brute standard, varie de 1 à 2,6 entre les classes extrêmes. Ce ratio se révèle également particulièrement pertinent pour mesurer la performance économique des exploitations agricoles.

Des rythmes de croissance plus rapides pour les exploitations performantes

Le rythme de croissance de l'outil de production augmente avec la performance économique. Entre 1990 et 1992, la SAU a progressé de 5 % avec un effet différencié (3 % pour la classe 1 et 7 % pour la classe 5). Cette augmentation de surface a été plus rapide pour les céréales et les autres cultures (7 %) que pour les superficies fourragères (2 %).

Toutes exploitations confondues, la progression du produit brut est en moyenne de 3 %, en francs courants, entre 1990 et 1992. Elle passe de - 1 % dans la classe 1 à 7 % dans la classe 5. La valeur ajoutée brute baisse en moyenne de 2 % sur l'ensemble de la population du fait, notamment, de l'application de la réforme du soutien aux oléagineux. Les exploitations de la classe 1 se trouvent particulièrement concernées par cette régression (- 9 %) alors que celles de la classe 5 connaissent une augmentation (3 %).

Tableau n°2-8 : L'évolution de la structure et des résultats entre 1990 et 1992

	Classes de performance économique					Total
	T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
Marge brute standard	0 %	1 %	7 %	8 %	9 %	5 %
Unité de travail agricole	- 3 %	- 3 %	0 %	1 %	1 %	- 1 %
Superficie agricole utile	3 %	4 %	5 %	6 %	7 %	5 %
UGB Herbivores	- 5 %	- 1 %	2 %	2 %	5 %	0 %
Produit brut	- 1 %	1 %	5 %	2 %	7 %	3 %
Valeur ajoutée brute	- 9 %	- 9 %	- 1 %	- 4 %	3 %	- 2 %
Actif total	- 7 %	- 4 %	3 %	2 %	10 %	2 %
Taux d'endettement	5 %	4 %	2 %	2 %	- 1 %	1 %
Fonds de roulement	- 29 %	- 13 %	5 %	4 %	25 %	5 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Le tableau ci-dessus illustre très clairement les relations entre performance économique et évolution des situations financières des exploitations. Les trajectoires des unités de la classe 5 se caractérisent au bilan essentiellement par une augmentation de l'actif (10 %) et par un renforcement du fonds de roulement (25 %) et ceci sans élévation du taux d'endettement. Par contre, les exploitations de la classe 1 poursuivent une trajectoire financière opposée puisque l'actif régresse (7 %), le fonds de roulement diminue (29 %) et le taux d'endettement croît (5 %). Il en est de même pour les exploitations dont les performances économiques peuvent être qualifiées de "faibles".

III- RISQUES FINANCIERS ET PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

Les résultats du croisement entre les groupes de risque financier (1990 et 1992) et la typologie des classes de performance économique permettent d'expliquer l'origine de la montée des risques financiers dans certaines catégories d'exploitations.

Tableau n°3-1 : Répartition des exploitations selon les groupes de risque financier et les classes de performance économique

Groupes de risque	Année	Classes de performance économique					Total
		T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
Nul	1990	13 200	29 400	50 500	56 800	55 100	205 100
	1992 - 1990	- 1 900	- 2 300	- 1 800	- 1 500	+ 900	- 6 600
Faible	1990	15 400	21 000	19 500	13 000	6 900	75 700
	1992 - 1990	- 2 600	- 2 700	- 1 100	+ 1 600	- 300	- 5 100
Moyen	1990	20 400	20 400	16 000	7 300	2 700	66 800
	1992 - 1990	+ 3 600	+ 2 400	+ 2 900	0	- 700	8 200
Élevé	1990	16 300	7 700	5 600	1 500	700	31 900
	1992 - 1990	+ 900	+ 2 400	0	- 100	0	3 300
Total	1990	65 300	78 600	91 600	78 600	65 300	379 500

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

En 1990, près de 55 % des exploitations agricoles présentaient un risque financier nul et 9 % d'entre elles un risque élevé. Cette répartition est inégale entre les classes de performance économique : 84 % des exploitations de la classe 5 présentent un risque financier nul alors que cette proportion n'est que de 15 % pour celles de la classe 1.

Entre 1990 et 1992, la montée des risques financiers est particulièrement nette. Le nombre d'exploitations répertoriées augmente dans les groupes de risque moyen (+ 12 %) et élevé (+ 10 %). Ces progressions concernent surtout les exploitations les moins performantes sur le plan économique. En effet, parmi les 11 500 entreprises dont la situation financière se dégrade, 9 300 appartiennent aux classes 1 et 2.

La proportion d'exploitations à risque financier élevé décroît avec l'élévation de la performance économique. Elle est très forte (25 %) pour les exploitations de la classe 1 et très faible (2 %) pour les exploitations de la classe 5. De plus, cette proportion augmente entre 1990 et 1992 pour les classes 1 et 2 alors qu'elle se stabilise pour les trois autres.

Pour mieux comprendre ces trajectoires financières différenciées, nous avons comparé les caractéristiques moyennes de quatre profils "risque - performance" d'exploitations : d'une part celles situées dans les classes de performance économique 1 et 2 et dans les groupes de risque financier nul et faible (A1) ou dans les groupes de risque moyen et élevé (A2). D'autre part, celles figurant dans les classes de performance économique 4 et 5 et dans les groupes de risque nul et faible (B1) ou dans les groupes de risque moyen et élevé (B2).

Tableau n°3-2 : Les caractéristiques moyennes des exploitations selon la classe de performance économique et leur groupe de risque financier en 1992

Classe de perf. économique	Très Faible et Faible		Élevée et Très Élevée	
	Nul - Faible	Moyen Élevé	Nul - Faible	Moyen Élevé
Profils "risque - performance"	A1	A2	B1	B2
Nombre d'exploitations	69 800	74 000	132 500	11 500
Age du chef d'exploitation (1992)	48	47	46	41
UTA	1,59	1,59	1,80	2,02
VAB / UTA (kF)	86	93	184	195
VAB / MBS (%)	51 %	50 %	96 %	89 %
Produit brut (kF)	468	476	655	738
Résultat net d'exploitation (kF)	38	12	174	173
Prélèvements familiaux (kF)	72	57	155	149
Investissements nets (kF)	45	59	86	148
Taux d'endettement 1992 (%)	27 %	54 %	21 %	44 %
Capitaux propres début 1990 (kF)	824	579	1 092	738
Variation capit. propres 92/90 (%)	- 7 %	- 12 %	+ 11 %	+ 22 %
Actif total début 1990 (kF)	1 151	1 136	1 389	1 302
Variation actif total 92 / 90 (%)	- 5 %	- 3 %	+ 11 %	+ 23 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / INRA - Nantes

Il ressort de cette analyse que les exploitants du profil (A1) sont en moyenne assez âgés, s'orientent vers des stratégies de décapitalisation progressive (baisse des capitaux propres de 7 % en trois ans), investissent très peu (45 000 F en moyenne) et ont des prélèvements familiaux près de deux fois supérieurs à leur revenu. Les exploitations du profil (A2) qui représentent une exploitation sur six sont les plus fragilisées. Elles ont des caractéristiques assez proches du groupe précédent en termes de volume de production et de productivité du travail. Elles ont en revanche un revenu plus faible (12 000 F contre 38 000 F), un taux d'endettement plus élevé (54 % contre 27 %) et enregistrent une baisse encore plus rapide des capitaux propres (- 12 % entre 1990 et 1992).

Les exploitations du profil (B1), qui sont en situation favorable sur les plans économique et financier, représentent un tiers de l'ensemble des exploitations. Elles disposent d'une très forte productivité du travail. Avec un résultat net élevé (174 000 F) et un taux d'endettement limité (19 %), elles poursuivent une trajectoire positive au niveau des capitaux propres (+ 11 %). Les exploitations du profil (B2), peu nombreuses, ont de grandes structures (produit brut de 738 000 F), une forte disponibilité en main d'oeuvre (2,02 UTA) et un taux d'endettement moyen (44 %). Elles sont dirigées par de jeunes agriculteurs qui semblent attacher une importance particulière à l'ajustement de leurs prélèvements familiaux aux revenus dégagés. L'investissement très élevé est permis par la consolidation de la situation financière initiale et par l'augmentation des capitaux propres et de l'actif total (plus de 20 % en trois ans).

Cette approche confirme l'existence d'une relation étroite entre la performance économique et le risque financier. Elle met en évidence la rapidité avec laquelle peuvent se dégrader les équilibres financiers des exploitations à faible performance économique et permet de rappeler que le processus de redressement des exploitations à risque financier important exige des niveaux élevés de performance pour être couronné de succès.

IV- LES EFFETS DIFFÉRENCIÉS DE LA RÉFORME DE LA PAC

L'analyse des effets différenciés de la réforme de la PAC en fonction des groupes de risque financier et des classes de performance économique permet d'éclairer les enjeux et les stratégies d'adaptation possibles des agriculteurs.

La situation de chaque exploitation du RICA est appréciée "avant réforme" (1991) en fonction de la classe (de risque financier ou de performance économique) à laquelle elle appartient. Un programme de calcul (PECARI) détermine ensuite les effets "réforme accomplie" (1996) de chaque mesure (communautaire ou nationale) sur les différents postes comptables. En l'état actuel du modèle il n'est fait aucune hypothèse d'adaptation des exploitations aux nouveaux dispositifs [5]. De plus, s'agissant d'une approche statique, il n'est fait aucune hypothèse monétaire (inflation) ou démographique (diminution du nombre d'exploitations).

4-1- Risque financier et orientation de production

Une première analyse des effets "mécaniques" de la réforme sur les revenus des agriculteurs met en évidence une très forte différenciation selon la nature des productions pratiquées et la situation financière dans laquelle se trouvaient les entreprises en 1991.

[5] On peut cependant supposer que les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les agriculteurs leur donneront la possibilité d'obtenir des résultats meilleurs que ceux obtenus par simulation. La capacité d'adaptation des exploitants reste cependant très dépendante de leur niveau de performance économique et de leur situation financière initiales.

Tableau n°4-1 : Évolution de l'EBE entre 1991 et 1996 (% par exploitation)

OTEX	Groupe de risque				Ensemble
	Nul	Faible	Moyen	Élevé	
Céréaliers spécialisés	- 19 %	- 25 %	- 15 %	- 12 %	- 19 %
Céréales et autres gdes cult.	- 10 %	- 11 %	- 7 %	- 6 %	- 9 %
Polyculture	- 2 %	3 %	- 3 %	11 %	- 1 %
Gdes cultures et herbivores	3 %	6 %	10 %	22 %	7 %
Bovins lait	7 %	9 %	10 %	13 %	9 %
Bovins viande	15 %	14 %	26 %	24 %	18 %
Bovins mixtes	10 %	16 %	16 %	15 %	12 %
Ovins et autres herbivores	14 %	14 %	20 %	26 %	17 %
Toutes orientations	0 %	1 %	5 %	3 %	2 %

Sources : RICA 1991 / PECARI - DAFE-BEP

En moyenne, légèrement favorables pour l'ensemble des exploitations françaises, les effets de la réforme le sont nettement plus pour les exploitations d'élevage bovin. Ils apparaissent, par contre, très pénalisants pour les orientations de "grandes cultures". Toutes choses égales par ailleurs l'excédent brut d'exploitation de ces dernières baisserait (entre 1991 et 1996) de plus de 10% pour six exploitations céréalières spécialisées sur dix et pour quatre sur dix de celles produisant des "céréales et autres grandes cultures". L'orientation céréales spécialisées, la plus touchée par les effets de la réforme, permet de voir l'apport relatif du niveau de risque et de l'orientation de production.

Tableau n°4-2: Effets de la réforme de la PAC sur les céréaliers spécialisés

OTEX 11	Groupe de risque				Ensemble
	Nul	Faible	Moyen	Élevé	
Effectif	14 600	4 200	5 500	4 700	29 000
SAU (ha)	63	92	74	70	71
Rendement blé (qx / ha)	70	75	62	64	68
Excédent brut (kF)	254	324	245	194	253
Revenu disponible (kF)	218	214	106	40	167
Autofinancement net (kF)	60	26	-23	-53	21
Taux de compensation 1996	79 %	78 %	86 %	90 %	82 %
Δ EBE 96 - 91 (kF)	- 50	- 72	- 38	- 24	- 48
Δ EBE 96 - 91 (%)	- 19 %	- 25 %	- 15 %	- 12 %	-19 %
Autofinancement net (kF)	11	-55	-61	-76	-27

Sources : RICA 1991 / PECARI - DAFE-BEP

En dépit du nombre élevé d'exploitations en situation financière difficile pour lesquelles les baisses de revenu seront modérées (voire inexistantes), on constate que près d'un tiers d'entre elles verraient leur EBE diminuer de façon importante. Cette situation contrastée se retrouve, en proportions variables, dans toutes les classes de risque. L'analyse du revenu disponible à horizon 1996, selon le groupe de risque et l'importance des variations d'EBE, confirme que la pérennité de la grande majorité des exploitations qui étaient en situation financière difficile avant la réforme de la PAC, serait fortement compromise.

Ces simulations mettent donc en évidence un impact différencié favorable aux groupes d'exploitations en difficulté. L'instauration d'aides forfaitaires, à l'hectare et à la tête de gros bovin, s'avère avoir des effets compensateurs plus importants pour les exploitations à faible produit unitaire par hectare, situations davantage représentées dans les groupes à risque moyen ou élevé.

Du seul fait de la réforme, certaines exploitations productrices de céréales et d'oléagineux, avec de forts rendements à l'hectare, pourraient se trouver devant la nécessité de modifier leurs arbitrages antérieurs entre prélèvements familiaux et investissements sur l'exploitation [6]. Toutefois, il apparaît nettement que les différences de résultats entre exploitations appartenant à des groupes de risque opposés sont beaucoup plus importantes que le seul impact de la réforme. Ces différences de performances resteront la principale cause de trajectoires d'amélioration de leurs résultats économiques pour certaines et de détérioration pour d'autres.

4-2- Un effet redistributif des aides publiques selon la performance économique

Sur la population totale étudiée, la réforme de la PAC se révèle en moyenne légèrement positive (l'EBE progresse de 2 %). Cette amélioration est plus forte pour les exploitations les moins performantes économiquement. En effet, les unités des classes 1 et 2 voient leur EBE progresser de 11 % et 6 % par rapport à l'année de référence 1991. Celles des classes 4 et 5 subissent, quant à elles, une faible réduction de 2 % en moyenne. Si la réforme contribue à une légère redistribution des revenus entre les exploitations, elle ne modifie toutefois pas profondément la hiérarchie initiale.

Tableau n°4-3 : Les effets différenciés de la réforme sur les exploitations

Toutes OTEX	Classes de performance économique					Total
	T. Faible [1]	Faible [2]	Moyenne [3]	Élevée [4]	T. Élevée [5]	
EBE 1991 (kF)	125	162	218	275	330	222
EBE 1996 (kF)	139	172	221	270	327	225
Δ EBE 1996 - 1991 (kF)	14	10	3	- 5	- 3	3
Δ EBE 1996 / 1991 (%)	11 %	6 %	1 %	- 2 %	- 1 %	2 %
Δ EBE > 10 kF (% d'exp)	63 %	48 %	42 %	34 %	35 %	43 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / PECARI - DAFE - BEP / INRA - Nantes

[6] Des travaux postérieurs à cette étude [Blogowski, Boyer, 1995], basés sur l'observation de la situation des exploitations agricoles à la fin de l'exercice 1993, permettent de confirmer l'impact favorable de la réforme sur la situation financière des exploitations en difficulté. Ils mettent également en évidence que, grâce à une adaptation rapide de leur système de production, les agriculteurs spécialisés en " grandes cultures " les plus productifs sont parvenus à limiter notablement les effets négatifs de la baisse des prix et du gel des terres.

Au delà de ces évolutions moyennes, il existe dans l'ensemble et dans chaque classe de la typologie, une forte disparité des effets de la réforme. Au total, 25 % des exploitations voient leur EBE baisser alors que dans le même temps 43 % d'entre elles bénéficient d'une hausse supérieure à 10 000 F. Pour les classes de performance économique 1 et 2, les baisses de revenu concernent moins de 20 % des exploitations alors qu'à l'opposé plus de la moitié des unités de ces classes devrait enregistrer une hausse supérieure à 10 000 F. Pour les classes de performance 4 et 5, plus d'une entreprise sur quatre connaît une réduction d'EBE et moins d'une sur trois une augmentation (en francs courants) supérieure à 10 000 F.

La réforme de la PAC renforce le rôle des aides directes dans la formation du revenu des agriculteurs. Toutes exploitations agricoles confondues, les transferts publics directs passent de 22 000 F en 1991 (10 % de l'EBE) à 88 000 F en 1996 (39 % de l'EBE). Près de 58 % du montant total de ces aides directes proviennent du secteur végétal (soit 43 000 F d'aides sur la superficie en céréales et oléoprotéagineux et 8 000 F d'aides sur le gel). La part du secteur animal (29 %) est composée de 14 000 F de primes bovines et ovines, 6 000 F d'aides sur les superficies en maïs fourrage, 4 000 F d'indemnités compensatoires de handicaps et de 2 000 F de prime à l'herbe [7].

Tableau n°4-4 : Les aides directes après réforme (en moyenne par exploitation)

	Classes de performance économique					Total
	T Faible	Faible	Moyen	Élevée	T Élevé	
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	
Aides directes 1996 (kF)	100	88	93	89	68	88
- dont aides végétales (%)	51 %	51 %	58 %	65 %	65 %	58 %
Aides directes / EBE 96 (%)	75 %	51 %	42 %	33 %	21 %	39 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / PECARI - DAFE - BEP / INRA - Nantes

Toutes orientations confondues, le montant total des aides directes par exploitation diminue avec le niveau de performance économique. Il passe en moyenne de 100 000 F dans la classe 1 à 68 000 F dans classe 5. Ces écarts sont expliqués pour l'essentiel par la différence de surface, notamment celle concernée par la réforme de la PAC (SCOP et SFP).

Le poids des aides directes dans les résultats (en moyenne 39 % de l'EBE et 91 % du revenu net d'exploitation) varie fortement entre les classes de performance économique. Ces aides représentent en moyenne en 1996 plus de la moitié de l'EBE des exploitations les moins performantes, qui manifestent ainsi leur grande dépendance vis à vis du soutien public. Le montant des aides directes est supérieur au RNE pour les trois premières classes de la typologie.

[7] Les 13 % restants sont constitués de subventions d'exploitation, indépendantes des nouvelles mesures de la PAC, qui ont été reconduites de façon identique entre 1991 et 1996 (accidents climatiques, maîtrise à la production laitière).

Tableau°4-5 : La dispersion des aides directes en 1996

	Classes de performance économique					Total
	T Faible [1]	Faible [2]	Moyen [3]	Élevée [4]	T Élevé [5]	
Moins de 50 000 F	30 %	41 %	40 %	46 %	57 %	42 %
50 000 à 100 000 F	33 %	28 %	28 %	21 %	21 %	26 %
100 000 F à 200 000 F	27 %	22 %	22 %	21 %	15 %	21 %
Plus de 200 000 F	10 %	9 %	10 %	11 %	7 %	10 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : RICA constant 90-91-92 / PECARI - DAFE - BEP / INRA - Nantes

Ce montant moyen de 88 000 F d'aides directes par exploitation agricole après réforme est soumis à de fortes variations. Toutes orientations confondues, 42 % bénéficient de moins de 50 000 F de transferts publics directs. Il s'agit principalement des unités orientées vers la fourniture de produits agricoles et alimentaires ne bénéficiant pas d'une organisation commune de marchés (plus nombreuses dans les classes 4 et 5), des petites structures de production et des élevages laitiers peu concernés par la réforme.

À l'opposé, 10 % des exploitations obtiennent un montant de transferts publics supérieur à 200 000 F. Ces entreprises sont le plus souvent spécialisées dans la production céréalière ou disposent dans le cas où ce sont des exploitations d'élevage d'une dimension économique particulièrement importante. Elles représentent une exploitation sur dix dans chaque classe de performance.

Les effets différenciés de la réforme de la PAC combinant des effets de spécialisation et de performance technique (rendement céréalier de l'exploitation comparé au rendement moyen de référence, facteur de densité sur les superficies fourragères vis à vis des seuils conditionnant l'octroi des primes bovines, etc...), une analyse plus précise nécessite, comme cela a été fait dans le document complet de cette étude, de regrouper les exploitations appartenant à une même orientation de production. Cette analyse montre, dans chaque orientation de production, au delà d'un rééquilibrage des revenus apporté par la réforme, le rôle déterminant de la performance économique dans l'évolution de la situation financière des exploitations agricoles.

CONCLUSION

La typologie proposée pour évaluer les écarts de performance économique entre les entreprises agricoles, à partir des valeurs médianes de quatre ratios, permet d'appréhender l'importance des différences d'efficacité dans l'utilisation des facteurs de production. Elle conduit à mettre en évidence des trajectoires de croissance rapide pour les exploitations à forte rentabilité et de décapitalisation pour les exploitations à rentabilité insuffisante. Ces écarts de performance importants entre exploitations expliquent les grandes différences observées pour le revenu agricole et la rémunération du travail familial, estimée par le montant des prélèvements familiaux. Ils expliquent aussi, pour l'essentiel, la pérennité d'exploitations en difficulté financière et les nombreux obstacles rencontrés par ces dernières pour redresser leur situation économique.

Les simulations des conséquences mécaniques de la réforme de la PAC sur les revenus mettent en évidence un effet différencié favorable aux entreprises agricoles les moins performantes, sans toutefois que la hiérarchie actuelle des revenus ne soit remise en cause. Les aides compensatoires forfaitaires s'avèrent avoir un effet redistributif important sur les revenus des exploitations à faible produit unitaire par hectare. La réforme de la PAC constitue une amélioration appréciable pour les exploitations de faible performance technique des orientations grandes cultures et élevage et une pénalité pour celles à haut rendement à l'hectare pour les cultures de vente.

Si la réforme contribue à un certain rééquilibrage des revenus, il apparaît cependant que la performance économique reste déterminante quant aux trajectoires financières poursuivies par les exploitations. Ces résultats confirment l'utilité d'un suivi régulier de l'ampleur des écarts de performance existant dans l'agriculture française et soulignent une nouvelle fois l'intérêt d'une approche prévisionnelle des risques individuels de défaillance.

Les paiements directs voient leur montant s'accroître fortement et leur poids devenir déterminant dans le revenu de très nombreuses exploitations agricoles. Ils jouent un rôle particulièrement important pour les exploitations les moins performantes, qui, peu intensives pour la plupart d'entre elles, contribuent fortement à l'occupation de l'espace agricole français.

Références bibliographiques

* Revenu et performance économique

BARKAOUI A., BUTAULT J.P., ROUSSELLE J.M., 1991 : Les facteurs de dispersion des revenus agricoles, in *Agreste-cahier* n°8, Paris, décembre, pp 23-30.

BOURGEOIS L., 1995 : Le RICA : Une meilleure connaissance sur la diversité des exploitations agricoles, in *Chambres d'Agriculture* n°831, APCA - Paris, mars, pp 2-4.

BOUSSEMART JP., DERVAUX B., 1994 : Diagnostic de l'efficacité productive par la méthode DEA : application à des élevages porcins, in *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurale* n°31, INRA, Paris, deuxième semestre, pp 43-58.

BRANGEON J. L., JÉGOUZO G., ROZE B. 1994 : Les revenus agricoles négatifs, in *Économie Rurale* n°224, Novembre - Décembre, p 32-38.

BUTAULT J. P., CYNOCYNATUS M., 1991 : Coût de production et compétitivité des agricultures européennes, in *Actes et Communications* n°5, Journée d'études Paris, INRA - INSEE, 4 juillet, 247 p.

COLSON F., BRIAND E., 1994 : Évaluation de l'efficacité d'une procédure d'aide à des agriculteurs en difficulté : étude des trajectoires d'exploitations à partir de l'échantillon RICA Bretagne Pays de Loire, INRA - LERECO, Nantes, rapport, Octobre, 74 p.

COLSON F., CHATELLIER V., 1995 : Les différences de performance économique entre les exploitations agricoles françaises : méthode d'analyse, caractérisation et simulation des effets différenciés de la réforme de la PAC, convention INRA - Nantes et DAFE, Février, 105 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE, 1994 : Le guide de la décision 94 : analyses et commentaires sur les systèmes de production agricole de Loire Atlantique, Nantes, janvier, 187 p.

CHOMBART DE LAUWE J., POITEVIN J., TIREL JC., 1963 : Nouvelle gestion des exploitations agricoles, édition DUNOD, Paris, 506 p.

I.G.E.R., 1989 : Le mot juste, 250 termes et expressions pour analyser les résultats de gestion des exploitations agricoles, IGER, Paris, 168 p.

PERRIGNE I., SIMIONI M., 1994 : Efficacité dans la production céréalière : une approche non paramétrique, in *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurale* n°31, INRA, Paris, deuxième semestre, pp 105-125.

PIOT I. 1994 : Mesure non paramétrique de l'efficacité, in *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurale* n°31, INRA, Paris, deuxième semestre, pp 13-41.

S.F.E.R. 1994 : Les revenus agricoles : efficacité, équité, stabilité, in *Économie Rurale* n°220 - 221, mars - juin, 223 p.

TEURLAY J. C., 1995 : Les résultats des exploitations agricoles françaises en 1993 : analyse de la diversité, in *Chambres d'Agriculture* n°831, APCA - Paris, mars, pp 4-10.

* Difficultés financières

AUBERT D, LEON Y., 1986 : "Une approche des exploitations agricoles en situation financière difficile, à partir du RICA 1980-1983", In Commissariat Général du Plan, le financement de la modernisation des exploitations agricoles, pp. 215-239.

AUBERT D, LEON Y, 1987 : "Agriculteurs en difficulté : les problèmes financiers des exploitations agricoles dans cinq pays occidentaux, Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, 120 p.

BANQUE DE FRANCE, 1988 : "Méthode d'analyse financière ", Banque de France, Centrale de Bilans", 85p.

BARDOS M, 1991 : "Méthode des scores de la Centrale de Bilans", Collections entreprises, Banque de France, septembre, 67p.

BARDOS M., 1984 : Le risque de défaillance d'entreprise, in *Cahiers Economiques et Monétaires* n° 19, Banque de France, 4 ème trimestre, 191 p.

BEAVER W, 1966 : " Financial ratios as predictors of failure ", Journal of accounting research, Supplement to vol. 5, pp. 71-111.

BLOGOWSKI A, BOMPARD J.P, GIRARD J.P, POSTEL-VINAY G, 1983 - "Endettement et revenu disponible des exploitations agricoles", Economie et statistique n° 151, janvier, pp. 13-22

BLOGOWSKI A, COLSON F et LEON Y, 1992 : "Les difficultés financières des agriculteurs européens", Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, pp 41-70.

BLOGOWSKI A, COLSON F, 1990 : "Les agriculteurs en difficulté : qui sont-ils ?" Revue de droit rural n° 181, mars, pp. 145-153.

BLOGOWSKI A., BOYER P., COLSON F., CHATELLIER V., DÉSARMÉNIEN D., DORIN B., 1994 : Les exploitations agricoles en difficulté financière face à la réforme de la PAC, DAFE / BEP et INRA / LERECO Nantes, juin, rapport d'étape, 73 p.

BLOGOWSKI A., CHIA E., COLSON F., DECHAMBRE B., DESBROSSES B., 1990 : Les exploitations agricoles en difficulté : diagnostic, détection précoce, analyse des trajectoires, trois tomes 424 p. + un résumé de 10 p., novembre, Ministère de l'agriculture et de la forêt DAFE - BEP, INRA ESR, Paris.

BLOGOWSKI A., COLSON F., DECHAMBRE B. et al., 1989 : Amélioration de l'efficacité des concours publics à l'agriculture : les agriculteurs en difficulté, INRA - Ministère de l'Agriculture, mai, 2 tomes, 207 p.

BLOGOWSKI A., COLSON F., 1994 : Les exploitations agricoles en difficulté financière face à la réforme de la PAC, in *comptes rendus de l'Académie de l'Agriculture de France* n°5, vol.80, 22 juin, pp 157-175.

BOULET P., MATHÉ J., 1994 : Les exploitations, l'irrigation et les stratégies financières, in *Aménagement et Nature* n°111, pp 19-21.

CASTA J.F, ZERBIB J.P, 1979 : Prévoir la défaillance des entreprises ?, in *Revue française de comptabilité* n° 97, octobre, pp. 506 - 526.

COLSON F et al., 1990 : "La montée du risque financier en agriculture", Agreste, Cahiers n° 2, juin, pp. 11-19

COLSON F., DESARMENIEN D., 1992 : Évaluation du risque financier des exploitations agricoles, Comparaison de différentes méthodes d'analyse des exploitations en période d'installation, INRA - LERECO, Nantes, janvier, 46 p. + annexes

CONSO P., 1989 : La gestion financière de l'entreprise , Dunod Entreprise 7 ème édition, Paris, 696 p.

DIETSCH M., 1989 : "La mesure des difficultés financières des exploitations agricoles à partir du RICA", Ministère de l'Agriculture, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, 51 p.

GUILBERT P., 1990 : Malgré la dégradation des situations financières, 85% des exploitations agricoles restent saines en 1988, Agreste, Cahiers 4, Paris, pp 31-41.

GUILBERT Ph, 1994 : La gestion financière des exploitations agricoles en 1991, différents modes d'adaptation aux variations conjoncturelles" pp 74-78, Économie Rurale n°220-221, mars-juin 1994, Paris.

LIFRAN R, 1994 : L'endettement à long terme des agriculteurs, facteurs explicatifs et limites" pp 84-88, Économie Rurale n°220-221, mars-juin 1994, Paris.

MALECOT J.F, 1988 : " Prévion statistique de la défaillance : questions de méthodes et questions pratiques ", La revue banque n°479, janvier, pp. 8-12.

MOREHART M, NIELSEN E, JOHNSON J, 1988 : Development and use of financial ratios for the evaluation of farm business, Technical Bulletin, 1753, Washington USDA, 71 p.

ZEDDIES J, DOLUSCHITZ R. NEIMINGER W, 1991 : Viability of farm in the EEC, Commission of the European Communities, Brussels .Luxembourg, 57 p.

* Réforme de la PAC

A.F.I.P., 1994 : La nouvelle PAC mise en perspective : dix fiches repères, in *transrural supplément hors série* n°4, janvier, 30 p.

A.P.C.A., 1993 : La réforme de la politique agricole commune : les modalités d'application en France, in *Chambres d'Agriculture*, supplément au n° 821, 57 p.

BLANCHET J., 1994 : Les primes compensatoires dans la nouvelle PAC, INRA - ESR Grignon, études économiques n°16, mars, 152 p.

BLOGOWSKI A., BOYER P., 1993 : Les effets différenciés de la réforme de la PAC sur les revenus des agriculteurs, colloque SFER les revenus agricoles, Montpellier, 13 mai, 19 p.

BLOGOWSKI A., BOYER P., RONSSIN B. 1995 : La réforme de la PAC : l'adaptation des exploitations de grandes cultures, in *Chambres d'Agriculture n°831*, Paris, mars, pp 17-25.

BLOGOWSKI A., HAIRY D., 1994 : Les effets de la réforme de la PAC sur les concours publics à l'agriculture, Académie d'Agriculture de France, Paris, janvier, 10 p.

BOUTITIE E., 1993 : Les enjeux de la réforme de la PAC dans le secteur de la viande bovine, in *INRA - Productions Animales*, décembre, INRA, pp 358 - 362.

BUTAULT J.P., DESBROSSES B., 1993 : Situation économique des éleveurs de bovins et réforme de la PAC, compte rendu du colloque SFER les revenus agricoles, Montpellier, mai, 17 p.

CARLES R., MILLET G., 1992 : Principaux effets de la réforme de la PAC sur les exploitations de grandes cultures, Convention INRA Grignon-DEPSE, Paris, Rapports d'étape 1-2-3-4-5.

CAZALS., 1993 : Les grandes productions agricoles : perspectives et enjeux, in *Chambres d'Agriculture*, juin, compte rendu du colloque de l'APCA, Paris, 9 et 10 décembre 1992, 32 p.

COLSON F., BORDES N., CHATELLIER V., 1994 : L'adaptation des exploitations bovines des Pays de Loire à la réforme de la PAC : enquête auprès de 700 éleveurs, INRA - LERECO, Nantes, colloque INRA "AIP - PAC", Paris, 7 - 8 décembre, 20 p.

COLSON F., CHATELLIER V., DÉSARMÉNIEN D., DESBROSSES B., GIRODO., QUINQU M., 1993 : Les exploitations bovines des Pays de la Loire face à la réforme de la PAC, in *Actes et Communications n°10*, Journée d'études Grignon, INRA - ESR, 30 juin, pp 65 - 100.

COLSON F., CHATELLIER V., 1992 : Les stratégies d'adaptation des exploitations bovines des Pays de la Loire face à la réforme de la PAC, INRA - LERECO, Nantes, rapport de synthèse, juillet, 32 p.

COLSON F., CHATELLIER V., 1994 : L'évaluation des conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations bovines françaises : analyse des effets différenciés selon les niveaux de chargement, convention DPE - INRA - LERECO, Nantes, mai, rapport de synthèse 88 p.

COLSON F., CHATELLIER V., 1995 : Les exploitations bovines françaises face à la réforme de la PAC : entre occupation du territoire et performance économique, in *Chambres d'Agriculture n°831*, APCA - Paris, mars, pp 25-37.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1992 : La réforme de la PAC : propositions de la Commission et argumentaire, Bruxelles, janvier, 18 p.

DELACHE X., 1989 : Les réformes de la PAC, bilan et perspectives pour la France, in *Problèmes économiques n°2.192*, 26 septembre, pp 23-29.

DESRIERS M., PEREL B., 1993 : Réforme PAC, des aides plus favorables à l'élevage qu'aux grandes cultures, in *Agriste Cahiers n°14*, juin, pp 3-15

GUYOMARD H., LÉON Y., MAHÉ L., 1992 : La réforme de la PAC et les négociations du GATT : un pas nécessaire pour un compromis minimal, in *Économie et Statistique n°254-255*, mai-juin, pp 41-61.

HAIRY D., DE LA VILLOSOYE J., 1994 : Les concours publics à l'agriculture productive, in *Agriste données n°56*, janvier, 4 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994 : Scénarios d'adaptation des systèmes d'exploitation à dominante viande bovine, Paris, octobre, 108 p.

KROLL J.C., 1990 : Agriculture : changer de Politique, Paris, édition Syros, Collection Alternatives Économiques, 192 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, 1990 : La réforme de la PAC, in *Les dossiers de la PAC n°2*, Paris, décembre, 64 p.

PISANI E., 1994 : L'agriculture française et la politique agricole commune, Conseil Économique et social, Paris, avril, 30 p.

Glossaire des sigles

AFN : Autofinancement Net
BEP : Bureau de l'Évaluation et de la Prospective
BEPA : Brevet d'Étude Professionnelle Agricole
BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CEE : Communauté Economique Européenne
DAFE : Direction des Affaires Financières et Économiques
DCT : Dette Court Terme
EBE : Excédent Brut d'Exploitation
ECU : European Currency Unit
ESR : Économie et Sociologie Rurale
FF : Frais Financier
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GATT : General Agreement on Tariff and Trade
Ha : Hectare
kF : Kilo Francs (1 000 Francs)
MBS : Marge Brute Standard
OCM : Organisation Commune de Marchés
OTEX : Orientation Technico-Économique des Exploitations
PAC : Politique Agricole Commune
PB : Produit Brut
PECARI : Programme d'Évaluation des Conséquences de la Réforme de la PAC / RICA
Qx : Quintaux
RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole
RNE : Résultat Net d'Exploitation
SAU : Surface Agricole Utile
SCOP : Surface en Céréales et Oléoprotéagineux
SD : Service de la dette
SFP : Surface Fourragère Principale
UCE : Unité de Compte Européenne
UDE : Unité de Dimension Economique
UGB : Unité de Gros Bétail
UTA : Unité de Travail Annuelle
UTAF : Unité de Travail Agricole Familial
VAB : Valeur Ajoutée Brute
 Δ : Variation